



Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion
des territoires et
des Relations avec les
collectivités territoriales

Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et
des Comptes publics

Sébastien LECORNU
Ministre auprès de la
ministre de la Cohésion
des territoires et des
Relations avec les
collectivités territoriales,
chargé des Collectivités
territoriales

Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État auprès
du Ministre de l'Action et
des Comptes publics

Paris, le mercredi 03 avril 2019

Communiqué de presse

Répartition des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour l'année 2019 : le choix de la stabilité et le renforcement de la solidarité

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a rendu publiques, ce mercredi 3 avril, les attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement (DGF) versées en 2019 par l'Etat aux communes, intercommunalités et départements.

Fidèle à l'engagement du Gouvernement de **stabiliser les dotations**, le montant global attribué aux collectivités est préservé depuis 2017 et s'élève à 27 milliards d'euros. Ce choix de stabilité et de prévisibilité s'inscrit ainsi dans la durée, mettant fin aux ponctions opérées sur la DGF lors du précédent quinquennat (-11,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017). Cette stabilité se vérifie au niveau individuel : pour 76 % des communes, l'évolution de DGF en 2019 représente une variation de moins de 1% de leurs recettes réelles de fonctionnement.

Fidèle à l'engagement du Gouvernement **d'accentuer la solidarité territoriale**, les dotations de péréquation (rurale et urbaine) ont progressé de 180 millions d'euros. Les montants consacrés à la solidarité envers les collectivités les plus fragiles représentent désormais **39%** de la DGF des communes contre 16% il y a dix ans.

Cette progression de la solidarité territoriale permet à l'enveloppe globale attribuée aux communes de progresser dans 75 départements cette année (carte jointe au communiqué) et a été rendue possible par une contribution mesurée des collectivités les plus aisées.

L'ensemble des données est publié ce jour sur le site http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contacts presse :

Cabinet de Mme Jacqueline GOURAULT : 01 44 49 89 06

Cabinet de M. Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 03

Cabinet de M. Sébastien LECORNU : 01 40 81 81 20

Cabinet de M. Olivier DUSSOPT : 01 53 18 45 75

www.cohesion-territoires.gouv.fr

[!\[\]\(de95854c7ee024cfadc48187bbb781b2_img.jpg\) @Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)